

Augmentation de capital annoncée

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS

Société Anonyme au capital social de 5.561.635 dinars
divisé en 5.561.635 actions de nominal 1 dinar entièrement libérées

Siege Social : Zone industrielle Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie
Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique : 0047057W

La Société Atelier du Meuble INTERIEURS porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le **2 septembre 2025**, a décidé d'augmenter le capital social de la société de **5.561.635 dinars** à **6.085.083 dinars** et ce, par incorporation de réserves à prélever sur le poste « Résultats reportés » d'un montant de **523.448 dinars**.

Cette augmentation du capital sera réalisée par la création et l'émission de **523.448 actions nouvelles**, d'une valeur nominale de **un (1) dinar** chacune, à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires à raison de **huit (8) actions nouvelles gratuites** pour **quatre-vingt-cinq (85) actions anciennes**.

Droit d'attribution

Les actionnaires pourront exercer leurs droits d'attribution en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou céder leurs droits d'attribution en Bourse.

L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du **24 novembre 2025**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites

Les **523.448** actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à compter du **1^{er} Janvier 2025** et seront **directement assimilées aux actions anciennes**.

Cotation en Bourse

Les actions anciennes de la Société Atelier du Meuble INTERIEURS seront négociables en Bourse, droit d'attribution détaché, à partir du **24 novembre 2025**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **24 novembre 2025** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **24 novembre 2025**.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing à partir du **24 novembre 2025**.